



Compte-rendu réunion extraordinaire CHSCT du 8 juillet 2019

Ordre du jour du 8 juillet 2019

1- Consultation sur l'accueil téléphonique rénové:

2- Réorganisation des sites du bassin de Cherbourg:

1- Consultation sur l'accueil téléphonique rénové:

L'objectif que nous a présenté la direction pour justifier cette nouvelle organisation est de rétablir le lien direct avec les entreprises : ce qui paraît sain au premier abord.

Or, on doit bien constater que la pratique risque d'être fort différente. En effet, selon la direction, il y a des possibilités d'entraide", ce qui revient à remettre en place une mutualisation (exemple : des collègues de Fresnel peuvent réceptionner des appels pour Granville... là on a du mal à voir la plus-value).

Les équipes dédiées Entreprises ont d'autres missions sur lesquelles Pôle Emploi est attendu. Recueillir et satisfaire les offres. Les collègues de la Plateforme qui étaient en charge de cet accueil téléphonique, avaient acquis une compétence dont ils vont être dépossédés. Il y a un vrai risque de déqualification.

La CGC vote pour le projet, les autres OS s'abstiennent. En l'absence d'élue CGT, la CGT émet toutes les réserves quant à ce projet brouillon dont on voit mal le sens quand on constate qu'en pratique on en revient à un principe de plateforme, virtuelle cette fois.

Ce projet, une fois de plus, n'est en rien présenté sous l'angle des conditions de travail. Sur site, cette organisation va-t-elle générer beaucoup plus d'appels ? La direction nous parle de 6% d'appels en sus.

La direction est incapable de nous proposer une répartition par site ou par tranches horaires.

Vos élues CGT demandent que la direction fasse des points d'étape : qu'elle revienne devant l'instance pour :

- les plannings de supervision à l'appui
- nous prouver que la mutualisation n'a pas été le principe, mais uniquement l'exception

Sur la supervision, l'établissement reste flou sur qui en a la charge Niveau départemental, régional ou local?????

Les élues CGT se demandent et questionnent la direction : A quoi bon présenter au CHSCT un dossier qui n'a pas été du tout travaillé à l'échelon de la région ? Nous demander de nous prononcer sur ce sujet, c'est nous demander un chèque en blanc

2- Réorganisation des sites du bassin de Cherbourg

Là, la présentation de ce dossier par la direction atteint des sommets !

Tout n'est qu'incohérence et non-sens. La direction nous parle de synergie en éloignant les équipes. La direction est dans le mépris totale des règles de Pôle Emploi à savoir l'obligation de recevoir physiquement pour informer les DE sur leurs droits y compris à l'indemnisation.

Ce projet délirant nous laisse sans voix si ce n'est pour voter à l'unanimité une expertise (une énième expertise!!!!!! Confiée à Secafi, avec lequel nous avons réunion dès le lendemain).

C'est quasiment la première fois depuis le début de la mandature et même au cours des mandatures précédentes qu'un dossier ne mérite absolument aucune discussion et qui est d'emblée, rejeté unanimement. Ce qui n'empêche nullement la direction d'émettre des doutes quant à l'expertise, se réservant le droit d'en contester la légitimité.

*Si vous souhaitez adhérer à notre syndicat contacter les militants
ou imprimez l'exemplaire du bulletin d'Adhésion 2019
que nous vous proposons ci-dessous.*



Bulletin d'Adhésion CGT Pôle emploi Basse-Normandie

Année 2019

Nom : Prénom :

Adresse :

Site, Service, Unité :

Tel : E-Mail :@

A retourner auprès du militant de votre choix